

MONIKA KULESZA

ORCID: 0000-0001-7328-513X

Université de Varsovie

mmkulesz@uw.edu.pl

LE THÉÂTRE DE MADAME DE MAINTENON : OUTIL DE SOUMISSION OU LIEU D’AFFRONTLEMENT SOCIAL ?

La Maison Royale de Saint Louis à Saint-Cyr, pensionnat pour les jeunes filles pauvres mais d’origine noble, fondée par Louis XIV sur la demande et sous l’égide de Madame de Maintenon, a été inaugurée en août 1686. Sur plus de cent ans d’existence (l’établissement ferme ses portes en 1793), c’est la première période allant jusqu’en 1719, date de la mort de sa créatrice, qui reste la plus glorieuse¹. Conçu pour des pensionnaires destinées à devenir plutôt épouses et mères que religieuses, Saint-Cyr, selon la volonté du Roi, ne devait pas ressembler à un couvent et préparait les jeunes filles à bien remplir leurs futurs devoirs séculiers.

Le théâtre, existant dans les établissements scolaires depuis le Moyen-Âge² et largement exploité dès le XVI^e siècle dans les collèges jésuites³, fut accepté et intégré au programme éducatif saint-cyrien. Que M^{me} de Maintenon ait commandé des pièces à Jean Racine confirme bien sa volonté de procurer aux pensionnaires

¹ D. Picot, « L’éducation des demoiselles de Saint-Cyr (1686–1719) », [dans :] *Regards sur l’enfance au XVII^e siècle*, vol. 172, Gunter Narr Verlag, Biblio 17, Tübingen 2007, pp. 115–131.

² Voir Ch. Mazouer, *Le théâtre français du Moyen-Âge*, SEDES, Paris 1998 ; M. De Rougemont, *La Vie théâtrale en France*, Slatkine Reprint [1988], Paris 1996 ; J. Majault, *Petite histoire du théâtre scolaire. Le Théâtre à l’école*, Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, Paris 1973 ; A. Piéjus (dir.) *Plaire et instruire. Le spectacle dans les collèges français de l’Ancien Régime*, Actes du colloque de Paris, Presses universitaires de Rennes, Rennes 2007.

³ Voir J.-M. Valentin, *Les Jésuites et le théâtre (1554–1680). Contribution à l’histoire culturelle du monde catholique dans le Saint-Empire romain germanique*, Desjonquères, Paris 2001.

un répertoire de qualité. Le texte d'*Esther* répondait bien à l'attente de la marquise, mais jouée en 1689 devant le Roi et les courtisans venus à Saint-Cyr, la pièce a suscité une si vive admiration du public que M^{me} de Maintenon en fut effrayée. Exposer ses jeunes pensionnaires au risque de plaire aux courtisans et de ressentir la vanité qu'éveille le succès était contraire aux souhaits de la pieuse directrice. Ainsi, la représentation d'*Esther*⁴ symbolise à la fois la liberté saint-cyrienne et la crise de celle-ci.

Même si M^{me} de Maintenon a encore accepté qu'on donne à Saint-Cyr des représentations de pièces bibliques, *Athalie* en 1691 ou, un an après, *Jephté* de Claude Boyer, c'était sans costumes, sans faste et pour un public très restreint. « La convergence de l'école, de la cour et du théâtre au moment de la crise d'*Esther* ébranla les fondations du projet éducatif de M^{me} de Maintenon »⁵ et on observe rapidement un durcissement de la discipline, une modification des enseignements allant vers une limitation des matières et tâches profanes, et finalement, en 1692, le Roi accepte de transformer Saint-Cyr en couvent.

Sans pour autant renoncer au théâtre, M^{me} de Maintenon éprouve la nécessité de l'orienter, elle le souhaite plus moral, moins divertissant, adapté à la réalité des pensionnaires et surtout privé, réservé au public des demoiselles de Saint-Cyr et à de rares élus. S'il lui arrive au début des années 1700 de demander des pièces, c'est à un Duché de Vancy dont l'esprit fade convient mieux à l'ambiance qui règne à Saint-Cyr depuis la réforme⁶.

C'est pour ses élèves que M^{me} de Maintenon a conçu des textes dialogiques et moraux à la fois : les *Conversations* et *Les Proverbes*. Composés entre 1692 et 1719, après la réforme et la transformation en couvent⁷, aucun d'eux n'a été publié du vivant de l'auteure, pour qui il était exclu de devenir auteure. Les *Conversations* ont été éditées en 1757, quarante ans après la mort de la marquise, sous le titre de *Les Loisirs de Madame de Maintenon*, tandis que *Les Proverbes inédits de Madame la marquise de Maintenon* ont paru seulement en 1829.

Pourtant, la diffusion des copies manuscrites fut autorisée du vivant de M^{me} de Maintenon. Elles passaient par des prédicateurs et étaient aussi « accordées à d'autres couvents, comme ceux de Gomerfontaine ou de Bizy, annexes éducatives

⁴ Voir A. Piéjus, *Le Théâtre des Demoiselles. Tragédie et musique à Saint-Cyr à la fin du Grand Siècle*, Société Française de Musicologie, Paris 2000.

⁵ J.D. Lyons, « Théâtre et pédagogie », [dans :] *De la littérature française*, D. Hollier (dir.), Bordas, Paris 1993, p. 358.

⁶ C. Venesoen, *Madame de Maintenon, sans retouches*, Gunter Narr Verlag, Biblio 17, Tübingen 2012, p. 90.

⁷ Ch. Mongenot, « Du jeu mondain des proverbes au proverbe pédagogique : un transfert culturel au sein du XVIII^e siècle ? », [dans :] *Théâtre en liberté du XVIII^e au XX^e siècle. Genres nouveaux, scènes marginales ?*, V. Ponzetto avec la collaboration de S. Ledda (dir.), publication numérique de CERÉdl, « Actes de colloques et journées d'étude », n^o 19, 2017 (<<http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?du-jeu-mondain-des-proverbes-au.html>>, p. 1. [consulté le 20.03.2019]).

tenues par d'anciennes Saint-cyriennes, émules de M^{me} de Maintenon »⁸. Ses saynètes auraient été peut-être jouées en dehors de Saint-Cyr⁹, et, en 1756, il en est question dans les *Lettres et entretiens de Madame de Maintenon*, ouvrage diffusé par les dames de Saint-Cyr. De plus, ses textes ont été au programme à Saint-Cyr jusqu'à la fermeture de cet établissement¹⁰.

Après une brève présentation des deux œuvres, nous nous proposons d'examiner d'une part la façon dont M^{me} de Maintenon parle de la soumission des femmes, et d'autre part, le rôle de la forme théâtrale dans la transmission de ses convictions pédagogiques. Son théâtre devient-il un outil de soumission ou un lieu d'affrontement social ?

Les *Conversations* de M^{me} de Maintenon ont remplacé à Saint-Cyr celles de M^{lle} de Scudéry qui faisaient au début partie du programme des pensionnaires. L'ouvrage consiste en des discussions entre les Saint-cyriennes et au moins une femme plus âgée, qui est la porte-parole de l'auteure. Ces entretiens, aux titres bien précis¹¹, évoquent des attitudes ou normes sociales et morales effectivement en vigueur dans la société ou dont on imagine qu'elles le sont : les jeunes filles réfléchissent par exemple sur la bonne gloire, le mensonge, la dépendance ou l'indiscrétion. Elles posent des questions, exposent leurs doutes et, pour qu'il y ait une discussion, il s'en trouve une qui n'est pas d'accord avec les autres. Ainsi on a affaire à de véritables jeux de rôles à finalité pédagogique. Aucun événement extérieur n'intervient, l'action se limite à l'argumentaire développé dans les dialogues.

Tandis que le premier ouvrage est conçu comme un débat, les *Proverbes* sont composés de plusieurs scènes formant une petite pièce. Les personnages sont plus diversifiés que dans les *Conversations*, les hommes apparaissent, les conditions sociales varient et il y a une intrigue, fondée toujours sur le quotidien qu'affrontent un jour les pensionnaires¹². L'instruction morale est claire, la lectrice/spectatrice n'a aucun doute sur qui a raison et qui a tort dans l'histoire représentée, et le proverbe formule explicitement la leçon. Même si les *Conversations* ressemblent surtout à des jeux de rôles et que la tension dramatique y est moins forte que dans les *Proverbes*, il s'agit dans les deux cas de mise en scène d'un débat ou d'une situation conflictuelle aboutissant à un jugement ou message moral. Ces deux traits des œuvres de M^{me} de Maintenon annoncent la naissance du théâtre d'éducation

⁸ *Ibidem*, p. 14.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ Au XVIII^e siècle, comme les Dames de Saint-Louis en témoignent, Louis XV rendit visite à l'établissement : « le 17 septembre 1750, vers quatre heures du soir : “[il] voulut entendre des Proverbes, Conversations et quelques morceaux de musique dans les Classes” » (*ibidem*, pp. 14–15).

¹¹ Par exemple : « Sur la contrainte », « Sur l'amour-propre », « Sur les inconvénients du mariage ».

¹² Les proverbes 6, 11 et 23 n'ont pas de véritable intrigue, ce qui les rapproche des conversations.

qui « illustre cette postulation d'une littérature morale, tendue vers une pratique quotidienne »¹³.

C'est M^{me} de Maintenon qui est la première à voir le potentiel pédagogique des conversations et des proverbes dramatiques, genres galants et mondains, et à adapter la forme à un contenu purement éducatif. Autant les proverbes joués dans les salons devaient faire rire et constituaient un passe-temps, autant les siens sont un outil pédagogique qui sert à enseigner une vérité morale ou un comportement exemplaire, à apprendre à bien prononcer les mots, à savoir se tenir dans le monde, bref, à se divertir utilement¹⁴. Dans les salons, ne pas savoir deviner quel proverbe la pièce illustrait provoquait le rire des autres participants et on infligeait même des gages aux malhabiles. À Saint-Cyr, la devinette reste secondaire et l'attention se fixe sur les conseils pratiques à adopter dans la vie à la sortie de l'établissement.

La spécificité éducative résulte de l'isolement des Saint-cyriennes, qui vivent quasiment coupées du monde et puisent leur expérience de vie dans ce qu'on leur fait lire ou représenter. Certaines craignent l'univers extérieur tandis que d'autres en rêvent. M^{me} de Maintenon met en scène des situations quotidiennes de la vie à l'extérieur du couvent, de la vie future de ses pensionnaires et surtout des dangers qui y menacent les femmes. Elle trouve nécessaire de les prévenir de ce qui les attend, de les y préparer et de les encourager à choisir la vertu et la « bonne gloire ». Le théâtre constitue une sorte d'entraînement (si les pièces ont été jouées) ou de démonstration (si elles ont été seulement lues) avant la véritable épreuve qu'est la vie en dehors de Saint-Cyr. L'instruction passe donc par une mise en scène de la réalité. Le théâtre de la marquise de Maintenon présente la vie comme un affrontement entre le bien et le mal, entre les comportements guidés par les valeurs morales et ceux qui résultent de leur manque. L'image de la réalité doit faire peur, l'affrontement joué au théâtre est censé préparer les jeunes filles à y faire face dans la vie réelle.

Ce qui distingue le théâtre d'éducation du théâtre de collège, c'est justement son réalisme et ses sujets profanes¹⁵. Le théâtre maintenonien remplit globalement ces conditions, même si, après la conversion en couvent, le lieu où il s'exerce n'est plus laïque et que dans les *Conversations* Dieu est présent. Mais le contenu des *Proverbes* et celui de la plupart des *Conversations* est séculier, les sujets traités concernent surtout le mariage, les bonnes ou mauvaises fréquentations, les dérèglements sociaux

¹³ E. Plagnol-Diéval, *Madame de Genlis et le théâtre d'éducation au XVIII^e siècle*, Voltaire Foundation, Oxford 1997, p. 23.

¹⁴ M^{me} de Maintenon conseille aux enseignantes de chercher chaque occasion pour instruire les pensionnaires : « Il ne faut point éviter d'entrer dans leurs jeux, dans leurs conversations même dans leurs démêlés : il y a du bien à faire partout quand on le veut sincèrement, et tout cela fait partie de leur éducation » (Entretien LVI : « Avec les Dames de Saint-Louis », novembre 1706, [dans :] *eadem, Lettres et Entretiens sur l'éducation des filles*, vol. 1, T. Lavallée (dir.), Charpentier, Paris 1854, p. 235).

¹⁵ E. Plagnol-Diéval, *op. cit.*, p. 18.

(dépenses démesurées, jeux), ou encore les écarts de conduite, la désobéissance, etc. Les proverbes que les pièces illustrent ont un caractère profane et sont des vérités d'expérience.

La marquise de Maintenon connaît parfaitement bien le monde, celui des salons et celui de la Cour. Dans sa jeunesse, vivant auprès de son premier mari, le romancier et dramaturge Paul Scarron, elle a connu les ressorts de l'art dramatique et la vie de la « belle société » ; l'expérience pédagogique acquise en tant que préceptrice des enfants du Roi et de M^{me} de Montespan la rend experte en formation des jeunes nobles. Il en résulte une conception active de la pédagogie où la forme divertissante contribue à l'efficacité de la transmission des idées et préceptes moraux. Si M^{me} de Maintenon a choisi la forme dialogique et théâtrale favorisant l'affrontement des idées contraires, c'est qu'elle constitue certainement le meilleur outil de cette pédagogie, même si, en écrivant ces ouvrages, elle les destinait peut-être à être davantage lus que joués.

Dans les *Conversations* et les *Proverbes*, la visée éducative se limite en fait à former des jeunes filles obéissantes, silencieuses, modestes, dociles, pieuses, en un mot, soumises. Pourtant le terme « soumission » n'apparaît quasiment pas, aucune conversation ne l'a pour titre, mais l'idée est omniprésente car les héroïnes des textes finissent par se soumettre à la volonté du mari, aux règles de la société ou de la morale. De plus, l'auteure les pousse à choisir elles-mêmes la soumission, présentée comme une source de bien-être social et moral.

1. MARIAGE OU COUVENT : LE CHOIX DE LA SOUMISSION

Pour les jeunes filles de l'époque, le choix de vie est limité : soit le mariage, soit le couvent. Le dialogue théâtral constitue « une peinture anticipée »¹⁶ de la vie future qui commence par ce choix redoutable. Dans les *Proverbes*, la vie au couvent n'est jamais mise en scène tandis que l'image de l'union maritale y est terrifiante. Le mariage d'amour n'est jamais évoqué, appartenant au domaine condamnable et dangereux des rêves romanesques. La marquise souhaite guérir ses pensionnaires des illusions qu'elles se font naïvement sur le mariage en l'imaginant comme une source possible de bonheur ou de liberté et d'autonomie. Ainsi Mélanie (*PROV.* 37)¹⁷, qui a une mère sévère, pense qu'après le mariage elle sera libre de faire ce qu'elle veut, mais son mari s'avère encore plus exigeant que sa

¹⁶ Ch. Mongenot, « De M^{me} de Maintenon aux auteurs de théâtre d'éducation : avatars et mutations de la "conversation pédagogique" », [dans :] *Femmes éducatrices au Siècle des Lumières*, I. Brouard-Arends, M.-E. Plagnol-Diéval (dir.), Presses Universitaires de Rennes, Rennes 2007, pp. 253–271 (<<https://books.openedition.org/pur/39366>> [consulté le 20.03.2019]).

¹⁷ Je me réfère aux *Proverbes dramatiques*, P. Gethner et Th. Varney Kennedy (dir.), Classiques Garnier, 2014, et toutes les références et les citations sont suivies, entre parenthèses, de l'abréviation *PROV.*, du numéro du proverbe et, si nécessaire, du numéro de page.

mère. M^{me} de Mercour compte sur le mariage pour être riche et libre et « passer une vie heureuse » (*PROV.* 35, p. 289). Sa naïveté lui coûte cher car son mari la maltraite, lui refuse tout, l'enferme, et elle n'a aucun moyen de se séparer de lui. La leçon de M^{me} de Maintenon est dure à accepter, mais les pensionnaires qui contracteront un mariage sans s'illusionner sur la vie de la femme mariée éviteront la déception.

La forme théâtrale n'adoucit pas du tout la vision épouvantable de la vie d'épouse ; au contraire, elle la rend encore plus explicite : les plaintes de M^{me} de Mercour, exprimées directement, devaient toucher les Saint-cyriennes, tandis que les paroles finales de M^{me} de Neufchâtel, une amie lucide, mettent fin à tout espoir et du personnage, et des lectrices : « Il est le maître, les lois sont contre vous, et vous n'avez point d'autre parti à prendre qu'à vouloir ce qui lui plaira » (*PROV.* 35, p. 293). Le proverbe que la pièce illustre (« Où la chèvre est liée, il faut qu'elle broute ») est tout aussi sans appel : le destin de la femme est de se soumettre à la volonté du mari. L'instruction des futures épouses ne pouvait pas faire abstraction de cette réalité.

Dans la conversation intitulée « Des inconvénients du mariage » (*CONV.* XXI)¹⁸, le débat est fondé au départ sur un parallèle entre le couvent et le mariage car, dans les deux cas, la femme est enfermée et doit se soumettre à la volonté soit de la supérieure, soit du mari. Mais dans la suite, comme le titre l'indique bien, ce sont les inconvénients du mariage qui sont décrits. Ainsi, le risque de tomber sur une mauvaise supérieure est à peine mentionné, tandis que celui d'avoir un mari tyran, jaloux ou infidèle revient à plusieurs reprises ; les devoirs au couvent sont présentés comme connus et stables, tandis que dans le mariage, on ne peut rien prévoir. La confrontation des deux modes de vie ne pouvait pas échapper aux pensionnaires.

La tactique de M^{me} de Maintenon consiste à mettre dans la bouche de cinq jeunes filles (Clotilde, Rosalie, Athénaïs, Cécile, Mélanie, symbolisant les Saint-cyriennes) les doutes logiques des pensionnaires réelles et à simuler ainsi un véritable affrontement des idées : lequel des deux enfermements est-il le plus supportable : le couvent ou le mariage ? Puisque le mariage est si terrible, toutes les demoiselles devraient-elles devenir religieuses ? Tous les hommes sont-ils nécessairement des tyrans ? En quoi consiste en réalité la vie d'une épouse ? À quoi faut-il s'attendre de la part d'un époux ? L'affrontement s'avère artificiel et la voix de la raison, M^{lle} Alexandrine, étouffe sans difficulté chaque espoir de vie heureuse : même si la femme a la chance d'avoir un bon mari, il exercera sur elle un pouvoir tyrannique, car il est obligé de veiller à l'honnêteté de son épouse (*CONV.* XXI, p. 186). Ainsi, la tyrannie maritale est présentée comme nécessaire

¹⁸ Je me réfère aux *Loisirs de Madame de Maintenon. Étude et textes*, C. Venesoen (dir.), Classiques Garnier, 2011, et toutes les références et les citations sont suivies, entre parenthèses, de l'abréviation *CONV.*, du numéro de la conversation et, si nécessaire, du numéro de page.

pour diriger la femme vers la vertu, et elle est exercée au nom du bien de toute la famille. M^{lle} Alexandrine retourne chaque situation pour convaincre les jeunes filles que le bonheur n'existe pas et que seule la dévotion peut « nous faire soutenir dans les malheurs de la vie » (*CONV.* XXI, p. 192).

Le couvent est considéré comme un enfermement choisi selon ses prédispositions car il faut avoir une vocation pour y entrer, sans quoi « une mauvaise religieuse n'est pas plus heureuse qu'une femme mariée » (*CONV.* XXI, p. 192). Ainsi le couvent n'est pas une alternative au mariage, un refuge pour les femmes qu'on n'a pas mariées, mais un lieu qu'on peut choisir uniquement si on s'y sent destiné, tandis que le mariage est accessible sans aucune condition.

2. LA SOUMISSION, PRAGMATISME FÉMININ

M^{me} de Maintenon est pragmatique et la soumission qu'elle préconise est tout aussi pragmatique : elle est présentée comme un moindre mal. Ainsi, dans la conversation intitulée « De la contrainte », on constate qu'il n'est pas possible de vivre dans la société sans contrainte. On se sacrifie pour rendre les autres heureux et ainsi, on est heureux soi-même, tandis que vivre dans l'isolement n'apporte que des souffrances. Le choix du moindre mal, entre les souffrances et la contrainte, est un choix impossible mais correspond à la vision sinistre du monde qu'offrent ces ouvrages : les femmes sont exposées à tous les dangers, mariées de force, soumises aux hommes tyranniques, jalouses et méchantes entre elles, certaines sont débauchées, d'autres malhonnêtes et malintentionnées. La mission que se donne l'enseignante de prévenir les jeunes filles de la corruption du monde se trouve ainsi tout à fait justifiée.

Même quand elle parle des comportements défailants, la soumission permet aux femmes de sauvegarder l'union de la famille. M. de Saint-Maur trouve ses proches trop dépensiers. Tandis que le fils est simplement rappelé à l'ordre par son père, la fille est menacée : « Vous êtes une impertinente ! je parlerai à votre mari, et nous vous enfermerons plutôt que de consentir à la vie que vous faites » (*PROV.* 12, p. 130). M^{me} de Saint-Maur se voit à son tour reprocher de dépenser trop car, selon son mari, elle reçoit trop de monde. Quand il lui dit : « Vivez en solitude, ne cherchez point de société, vous n'en serez que plus heureuse », elle ne se révolte pas mais garde sa dignité : « Je vois bien qu'il faut que je fasse mon bonheur moi-même et que j'ai besoin de raison » (*PROV.* 12, p. 129). Du coup, quand les jeunes enfants se plaignent de leur père, M^{me} de Saint-Maur leur fait la leçon : « Il est votre maître et le mien. Vous ne devez pas l'appeler injuste ; et, quoi qu'il fasse, ne manquez jamais à votre devoir » (*PROV.* 12, p. 131).

La soumission est un devoir familial, celui des enfants qui ne peuvent pas juger leur père et celui de la femme qui l'accepte au moment du mariage. M^{me} de Saint-Maur se soumet à la volonté de son mari, même quand il s'accorde, à son tour, le

droit de dépenser de l'argent en invitant ses amis. La piécette illustre le proverbe : « il n'aime point le bruit s'il ne le fait ». Ainsi, il s'avère que tous les personnages de la pièce sont dépensiers, mais la soumission de M^{me} de Saint-Maur fait d'autant plus ressortir l'injustice du mari et père qui incarne le mieux la double morale évoquée dans le proverbe. Si elle s'était révoltée et si elle avait crié à l'injustice, ç'aurait été contraire aux normes sociales. En aucun cas M^{me} de Maintenon n'appelle à l'insoumission, même au nom de la justice.

Même si dans ses textes il y a des rebelles, elles ne gagnent jamais et l'ordre établi reste immuable. M. de Mauvieux (*PROV.* 7) veut emmener de force sa femme en Gascogne, mais ni celle-ci, ni sa belle-mère, M^{me} de Solignac, ni même la servante Honorine ne veulent partir. Leur rébellion est dès le départ montrée comme vaine car contraire au pouvoir sacré du mari. L'impuissance des femmes est soulignée par le caractère à la fois spectaculaire, irréalisable ou ridicule de ce qu'elles menacent de faire : la belle-mère parle de faire requête au parlement, l'épouse dit qu'elle sera « chagrine » le reste de sa vie et la servante veut crier au rapt. M. de Mauvieux reste inflexible et fait ce qu'il a décidé. Des menaces ridicules, une révolte irréflichte ne servent à rien. Seule une soumission lucide peut préserver la femme des écarts d'un mari.

En même temps, il ne faut pas, préconise M^{me} de Maintenon, se laisser exploiter par les époux trop autoritaires. Dans le proverbe 23, M^{me} Gautrot encourage sa cousine, M^{me} Gautier, à faire comme elle et à ne pas obéir en tout à son époux (*PROV.* 23, p. 200). Mais M^{me} Gautier en est incapable, et finalement son mari la prive d'habits convenables et elle vit enfermée à la campagne car l'obéissance est son devoir d'épouse (*PROV.* 23, p. 203). La soumission de M^{me} Gautier est présentée comme une inertie qui la mène au malheur. La dernière scène, dans laquelle le mari lui interdit de recevoir sa cousine trop émancipée, vaut une leçon qui confirme les propos de M^{me} Gautrot : le mari de M^{me} Gautier est « son tyran » (*PROV.* 23, p. 204).

Le pragmatisme détermine dès lors le savoir-faire féminin. M^{me} de Maintenon renoue, sans le vouloir peut-être, avec la tradition comique où l'épouse arrive à réaliser ses projets grâce à ses stratagèmes, son charme, sa connaissance des faiblesses de son époux, et va jusqu'à le duper par des ruses qui feraient frémir les pensionnaires de Saint-Cyr. M^{me} Gautrot « tient ferme » face à son mari, elle est énergique, ses propos sont assurés et contrastent avec la faiblesse et l'apathie de M^{me} Gautier. Ne pas voir M^{me} Gautrot est une peine pour sa cousine, mais pas pour cette femme émancipée. Y a-t-il donc une mise en garde contre l'acceptation de n'importe quel comportement du mari ?

Par ailleurs, il y a dans les pièces des propos raisonnables, par exemple sur les mariages des enfants : « C'est la plus grande folie du monde de laisser faire un marché pour toute sa vie à un enfant à qui on ne confierait pas le choix de sa jupe » (*PROV.* 24, p. 205). Même s'il n'y a pas de conditions préalables à un mariage, c'est le bon sens qui devrait déterminer les actions humaines. C'est pourquoi

l'héroïne du proverbe préfère attendre que de se marier vite, réclame le droit de choisir, et qui plus est, le droit de ne pas se marier du tout si les partis proposés ne lui conviennent pas. Et comme elle réalise ses projets, les demoiselles à qui le proverbe était destiné y apprennent non pas la soumission, mais l'espoir de décider pour soi-même. Certes, ce message est exceptionnel dans l'œuvre. Il est peut-être dû à la signification du proverbe « on ne perd rien pour attendre », car l'histoire mise en scène devait aussi illustrer l'adage. Il est néanmoins certain que l'affrontement des deux conceptions différentes de la vie maritale y a bien lieu, et l'heureux sort de M^{me} Gautrot montre qu'une autre façon de traiter l'insoumission de la femme est possible.

3. LES ALÉAS DE LA FORME THÉÂTRALE

La forme théâtrale est un outil précieux dans la transmission du message, indépendamment de la nature de ce message. M^{me} de Maintenon sait en profiter pour transmettre le sien : ne pas lutter contre l'autorité trop puissante, mais s'y soumettre de façon raisonnable et pragmatique. Elle sait bien que les paroles échangées par les personnages créent mieux l'illusion de la réalité que toute autre forme d'expression et que la réalité consiste en une confrontation des différents points de vue. L'habileté dans la façon de gérer ces différences permet de convaincre le lecteur que l'avis préconisé par l'auteure est plus juste que l'autre. M^{me} de Maintenon construit ses dialogues en connaissance des règles de la dramaturgie et fait parler à ses personnages un langage qui leur est propre : « Voyez, dit-elle à propos de *Proverbes*, comme je fais parler chacun son langage, les laquais comme parlent les laquais »¹⁹. L'adaptation du langage à la fonction ou au statut social du personnage se reflète toujours dans le ton choisi par celle qui joue le rôle : on imagine la gravité avec laquelle celle qui incarnait le personnage raisonnable (Maintenon ne l'appelle jamais « Supérieure ») imposait la leçon de la soumission aux Saint-cyriennes ou les privait de toute illusion sur le bonheur : « M^{lle} Rosalie : Que voudriez-vous donc ? M^{lle} Alexandrine : Qu'on connût le faible de tous les états, et qu'on ne s'imagine point qu'il y en a d'heureux » (*CONV.* XXI, p. 192).

Mais ces dialogues contiennent aussi des avis de personnages rebelles qui tiennent des propos provocateurs, imitant bien un véritable affrontement à propos des idées sur l'enfermement des femmes :

M^{lle} Dumoutier :

Je le comprends bien, vous devez être autant ennuyée que moi dans le couvent.

M^{lle} Dalingre :

C'est une étrange coutume d'enfermer ainsi les filles. (*PROV.* 13, p. 140)

Ou encore :

¹⁹ Cité d'après E. Plagnol-Diéval, *op. cit.*, p. 48.

Celui [le choix] de la Religion est le plus dangereux, et je ne comprends pas comment on a la hardiesse de s'enfermer pour le reste de la vie. (*CONV.* XXI, p. 187)

Même si ces répliques sont objet de polémique et ne sont placées dans le dialogue que pour valoriser l'avis contraire, cela n'empêche qu'elles sont là, bien audibles et prononcées peut-être d'un ton décidé pour rendre la polémique plus vive et plus réaliste. Ne restaient-elles pas ancrées dans la mémoire de quelques pensionnaires moins attentives ou moins obéissantes à la leçon de la pièce ?

Dans les *Proverbes*, l'illusion de la réalité se crée d'une autre manière encore : dans les manuscrits, les personnages n'ont pas de prénoms²⁰. M^{me} de Maintenon les numérote selon l'ordre de leur apparition sur la scène (M^{lle} 1^{re}, M^{lle} 2^e et ainsi de suite) et pendant les représentations, les demoiselles qui jouaient la piécette s'appelaient par leurs véritables prénoms. « On conçoit les ressources tirées d'un tel fonctionnement qui favorise l'identification étroite de la Demoiselle comédienne à son personnage mais aussi une forme d'illusion référentielle du côté des Demoiselles spectatrices de la saynète »²¹. Interprétée par une personne de connaissance, amie ou peut-être rivale ou ennemie, la situation jouée est observée avec attention et l'identification de la spectatrice à la comédienne augmente la crédibilité du spectacle, mais en même temps lui donne un caractère plus divertissant. Certes, M^{me} de Maintenon n'interdit pas le divertissement à condition qu'il soit utile. Elle a conçu ses textes de façon que leur utilité éducative ne laisse aucun doute, mais la représentation ou le jeu de rôles obéissent à leurs propres lois et entraînent des émotions que l'auteure aurait peut-être jugées malséantes.

Par rapport à un discours didactique, la forme théâtrale offre plusieurs moyens de mieux capter l'attention des spectateurs/lecteurs, dont le rire. L'humour n'est pas un trait caractéristique du théâtre de l'austère éducatrice, mais il lui arrive quand même d'y recourir. Ainsi, quelques dialogues ressemblent à ceux des comédies de Molière, M^{me} de Maintenon exploitant les quiproquos, les répétitions et créant un effet comique :

Suzanne :

Que je vous plains, madame ! et qui l'eût jamais cru ?

M^{me} du Luc :

Quoi donc ?

Suzanne :

Je n'ai pas la force de vous le dire.

M^{me} du Luc :

Tu me fais mourir d'inquiétude.

Suzanne :

Votre fille...

M^{me} du Luc :

Eh bien ?

²⁰ C'est au XIX^e siècle que les éditeurs ont ajouté les prénoms aux personnages des *Proverbes*.

²¹ Ch. Mongenot, « Du jeu mondain des proverbes au proverbe pédagogique... » (pas de numéros de pages dans la version électronique).

Suzanne :
 Votre fille est...
 M^{me} du Luc :
 Malade ?
 Suzanne :
 C'est bien pis.
 M^{me} du Luc :
 Comment ? ma fille est morte !
 Suzanne :
 Encore pis.
 M^{me} du Luc :
 Explique-toi.
 Suzanne :
 Votre fille s'est fait enlever [...].
 (*PROV.* 20, pp. 185–186)

Ce dialogue comique détend l'atmosphère dans un proverbe triste qui décrit l'absurdité du comportement des mères, M^{me} du Luc et M^{me} du Castel, et leurs jugements hâtifs et erronés sur leurs filles respectives, Émilie et Clotilde. Émilie qu'on trouvait trop sage consent à se faire enlever, Clotilde qui était jugée trop gaie s'avère obéissante et raisonnable.

Les saynètes constituent sans doute un divertissement pour les pensionnaires. M^{me} de Maintenon n'a pas changé d'avis sur la nécessité du divertissement, même dans son théâtre moral. Mais en écrivant ses saynètes, pensait-elle aux agréments de la forme ? Les situations décrites ou les idées des pièces ne sont pas drôles du tout, mais les formes du proverbe ou de la conversation, conformément à leurs origines mondaines et leur emploi théâtral, rendent attrayants et vifs non seulement les propos moralisateurs mais aussi les voix des rebelles.

L'action dramatique est une confrontation d'intérêts. M^{me} de Maintenon l'exploite et met en scène des discussions qui, certes, aboutissent au triomphe de la morale et des idées de la pédagogue, mais montrent aussi les points de vue adverses. Représenter les jeunes révoltées posant des questions, pertinentes ou naïves, et exprimant des idées parfois outrancières étonne, éveille la curiosité, en un mot, capte l'attention des élèves et crée l'illusion d'une véritable polémique. Le théâtre de M^{me} de Maintenon est un lieu d'affrontement social dans ce sens que, d'une part, il présente une vision terrifiante du mariage et de la société ainsi que le pragmatisme et la sagesse de la soumission, mais, d'autre part, il suggère les audaces d'une perspective féministe et réaliste sur la vie des femmes. Par ailleurs, l'agrément de la forme théâtrale est une arme à double tranchant : tout en faisant passer la leçon morale, tout en démontrant les dangers du monde, elle prive le message d'une partie de sa gravité grâce à la légèreté, à l'humour et aux possibilités qu'offre l'interprétation. La façon qu'avaient les pensionnaires de jouer ou de lire les textes reste un mystère, mais quand on songe au succès de la représentation d'*Esther*, on peut présumer que les plus talentueuses des Saint-cyriennes, voulant s'amuser et amuser les autres, se libéraient des contraintes et de la soumission

inculquée, ne serait-ce que le temps du jeu. Le théâtre à Saint-Cyr était à la fois un outil de soumission et de libération.

THE THEATRE OF MADAME DE MAINTENON:
AN INSTRUMENT FOR TEACHING SUBMISSION
OR A PLACE OF SOCIAL CONFRONTATION?

Summary

Conversations and *Proverbes dramatiques* are texts written by Madame de Maintenon with the thought of raising the girls at Saint-Cyr (moral and social education). *Conversations* resemble a role-playing game, while *Proverbes dramatiques* are short plays made up of only a few scenes. After a brief presentation of both works, I analyse the way the author presented women's duty of submission and the role of plays in shaping obedient wives and mothers. Theatre is an effective means of communication of the author's convictions, but dialogues presenting other views — even if only to argue against them — the varied nature of the plays and comical elements made the theatre of Madame de Maintenon a tool for teaching both submission and freedom.

Key words: Maintenon, Saint-cyriennes, submission, theatre, conversations, proverbs.